

État de Chapelle publique de la paroisse de Floaré

QUESTIONNAIRE

1 ^o a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....	a) chapel de Tangroa?	a)	a)	a)	a)	a)
2 ^o b) Appartenant à.....	b) La Tralouze	b)	b)	b)	b)	b)
3 ^o c) Autorisées par décret en date du ..	c) -----	c)	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du ..	d) 1 ^{er} Janv 1815	d)	d)	d)	d)	d)
e) ou en service de temps immémorial.	e)	e)	e)	e)	e)	e)
4 ^o f) Messes célébrées chaque année ...	f) quatre ou cinq	f)	f)	f)	f)	f)
g) — ou chaque mois.	g) -----	g)	g)	g)	g)	g)
h) — ou chaque semaine	h) -----	h)	h)	h)	h)	h)
i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?	i) -----	i)	i)	i)	i)	i)
j) Y fait-on le catéchisme	j) -----	j)	j)	j)	j)	j)
5 ^o k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale.....	k) un demi km	k)	k)	k)	k)	k)
l) État des chemins.....	l) bon	l)	l)	l)	l)	l)
6 ^o m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	m) une centaine	m)	m)	m)	m)	m)
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n) non	n)	n)	n)	n)	n)

Observations particulières.



QUESTIONNAIRE



ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de



1° Date d'érection.

2° Nom du propriétaire. . .

3° Messes célébrées chaque
année.

— ou chaque mois . .

— ou chaque semaine.

4° Indult pontifical

— sa date.

— Est-il au nom du pro-
priétaire actuel ? . .

— A-t-il reçu le visa de
l'Évêché ?



Ploaré, le 29 Mai 1903.

DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

PAROISSE

DE PLOARÉ

(FINISTÈRE)

Monsieur

J'ai l'honneur d'adresser à votre
Grandeur les renseignements qu'elle
m'a demandés à propos de la question des
chapelles paroissiales.

- 1^o La paroisse de Ploaré ne possède
qu'un oratoire public ou petite chapelle
pouvant contenir une vingtaine de personnes.
C'est pour nous un culte de procession.
- 2^o Cette petite chapelle doit appartenir
à la fabrique : c'est d'habitude mais
les papiers nous manquent. Monsieur
Beyran qui a particulièrement fait
nos archives s'en est mieux rendu compte à ce
sujet.
- 3^o Il n'existe pas de décret d'autorisation
la chapelle a été bâtie vers 1615.

- 4^e Nous y chantons la messe
pour l' fête d- St Marc et pour
les Rogations. En d- hors de la, il est
bien rare qu'on y dise la messe.
- 5^e Il se trouve à un petit kilomètre
du bourg, et la route qui y conduit
est bien agréable.
- 6^e Relativement au chiffre de la popu-
lation, on peut dire que cette chapelle
est plutôt isolée.

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'assurance
de mes sentiments bien respectueux et
bien dévoués en Notre Seigneur Jésus Christ.

L. Gussin
recteur d- Noari